



Patrick Dehlin, PDG de ComputerLand.

“ L'infogérance, l'autre voie pour les PME

« Pour les petites entreprises, la gestion de parc n'est pas une fin en soi. Elles disposent d'ailleurs rarement des ressources pour déléguer quelqu'un à temps plein sur cette fonction. Elles l'inscrivent dans une vision plus globale d'optimisation et d'homogénéisation du parc. C'est la raison pour laquelle, l'infogérance est pour elles une solution attractive. Elle permet de répondre à ces problématiques en mutualisant les prestations, donc avec un coût par poste maîtrisé. Elle peut couvrir différents domaines, comme l'intégration [déploiement du parc, gestion des masters, Ndlr], la maintenance ou encore l'assistance aux utilisateurs. La gestion des licences est une demande prioritaire du fait de la complexité des contrats de licences proposés par les éditeurs. L'expertise de la société d'infogérance, qui aide à trouver le programme le

mieux adapté, est donc une véritable valeur ajoutée. Même avec l'infogérance, il reste indispensable pour les entreprises de garder le contrôle de leurs données d'inventaire. Dans ce cadre, la gestion de parc peut être proposée comme un complément, par exemple sous la forme d'une plate-forme hébergée. Celle-ci apporte des outils décisionnels et prévisionnels couvrant l'ensemble des données techniques, administratives et financières. La location évolutive est également intéressante car, avec elle, la durée de vie opérationnelle d'un équipement peut être inférieure à sa durée d'amortissement. Il est donc possible de faire évoluer le matériel tous les 18 à 24 mois au lieu de trois ans en général, avec un financement classique. C'est une des options à étudier pour renforcer l'homogénéité de son parc. »